

Marisol TOURAINE
Députée de l'Indre-et-Loire
Vice-présidente du Conseil général

MTBAN/PB/210408

Monsieur Xavier DARCOS
Ministre de l'Éducation nationale
110, rue de Grenelle
75357 PARIS 07 SP

Montbazon, le 21 avril 2008

Monsieur le Ministre,

La loi de finances pour 2008 prévoit la suppression de 11 200 postes dans l'Éducation nationale dont 8 800 dans les collèges et les lycées en septembre prochain. En Indre-et-Loire, environ 97 postes, dont 61 dans les lycées d'enseignement général et technologique, 12 dans les lycées professionnels et 24 dans les collèges, devraient être supprimés dans les établissements scolaires.

Les suppressions de poste que vous souhaitez réaliser à partir de la rentrée de septembre sont fondées sur des moyennes estimées au niveau national. Elles ne tiennent absolument pas compte des particularités locales et des situations liées à chaque établissement. Nombreux sont les départements, ou les établissements, dans lesquels le nombre d'élèves reste stable ou même augmente. Pourtant, sur la seule foi de ces moyennes, vous leur appliquez les mêmes restrictions.

La réalité est toute autre, les conditions d'enseignement se dégradent pour les élèves et les enseignants : classes surchargées, problèmes de remplacement des enseignants, suppression d'options, d'enseignements et de filières... La liste des conséquences néfastes de votre réforme est longue.

Par ailleurs, aucune consultation département par département n'a été engagée. Aucune concertation avec les régions, auxquelles vous demandez pourtant des financements plus importants, n'a été menée.

Face au malaise qui s'exprime aujourd'hui concernant ces suppressions de postes, il serait souhaitable d'envisager un aménagement qui tienne compte des réalités locales, établissement par établissement.

Je vous prie de croire, Monsieur le Ministre, en l'expression de ma haute considération.

Bien à vous,



Marisol TOURAINE